



Compte rendu du Conseil Municipal
de
SAINT MARTIN DE FONTENAY
Séance du 21 Octobre 2014

Tél : 02.31.79.81.57
Fax : 02.31.79.18.37

Le Mardi 21 Octobre 2014, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la Loi et sous la présidence de Madame PIERSIELA Martine, Maire

Etaients présents :

Messieurs GLINEL Jean-Pierre, MALAQUIN Jean-Louis, METAIRIE Silvère,
Mesdames DESMOUCEAUX Béatrice, LEMAITRE Valérie, MOUZANUIK Simone,
Adjoints au Maire

Messieurs BARBIER Joël, BON-GLORO Pierre-Michel, DRAPIER Frédéric, ENOUF
Thierry, FRIMOUT Olivier, GASNIER Philippe, LAÏSSOUB Tony, LETELLIER Benoît,
Conseillers municipaux

Mesdames AUDOUARD Fabienne, GODIN Betty, GUERIN Sylvie, LEFRANCOIS
Claudine, LELOUP Isabelle, Conseillères municipales

Absents :

Madame BOUVIER Yvelise (Pouvoir à Monsieur BARBIER)

Madame DUMONT Sylvie (Pouvoir à Monsieur GASNIER)

Madame LE BARZIC Aurélie (Pouvoir à Monsieur GLINEL)

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 20

Nombre de pouvoirs : 3

Madame le Maire présente Monsieur Christophe MOUCHEL, nouveau DGS aux membres du Conseil Municipal.

Chaque membre du Conseil se présente également.

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance : Madame GODIN Betty est désignée pour remplir cette fonction.

Approbation du compte-rendu de la séance du 9 Septembre 2014

Votants : 23

Abstentions : 0

Pour : 23

Monsieur BARBIER demande que le mot « absentéisme » Page 3 du compte rendu du 9 Septembre soit rectifié et remplacé par le mot « absence ».

Monsieur GASNIER signale que Monsieur LAÏSSOUB Tony n'est pas placé au bon endroit dans l'énumération des conseillers au début du compte rendu.

Le compte-rendu du 9 Septembre 2014 est adopté à l'unanimité.

Madame le Maire demande si tous les membres du conseil sont d'accord pour voter certaines délibérations lors du rapport des commissions.

Votants : 20 + 3 pouvoirs

Pour : 23

RAPPORT DES COMMISSIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

COMMISSION ENSEIGNEMENT

ENSEIGNEMENT

Monsieur MALAQUIN précise que tous les animateurs ont été recrutés. Le bilan de la première période des TAP est satisfaisant.

La salle de cantine est toujours sonore.

Le conseil d'école aura lieu le 7 Novembre pour l'école primaire et le 18 Novembre pour la maternelle.

Concernant la maternelle, il y a une difficulté concernant l'intégration de l'enfant autiste à la cantine. Le coût de l'Auxiliaire de Vie Scolaire (AVS) qui l'accompagne n'est pas pris en charge par le Syndicat.

CIMETIERE

Plusieurs devis ont été demandés pour la mise aux normes du jardin du Souvenir.

La procédure de reprise des concessions abandonnées va être mise en route en début d'année 2015.

Le règlement du cimetière va être revu.

ENVIRONNEMENT- URBANISME – ACCESSIBILITE – TRAVAUX – VOIRIE COMMUNALE

Monsieur GLINEL procède au compte rendu de la réunion de commission en date du 24 Septembre dernier.

Programme routier pour les années 2015 à 2017 :

- Parking devant la pharmacie (trottoirs et ralentisseurs)
- Rue de Biganos – parking école
- Rue du Clos St Joseph (trottoirs et réseau pluvial)
- Rue de la Coile (parking)
- Rue du Châtel (trottoirs et tapis)
- Chemin de Ifs (tapis)
- RD 562a Aménagement
- Place des Fontaines (aménagement)
- Sente aux moines (éclairage public)
- Clos de Beaune (trottoirs)

La sécurité est à revoir sur toutes les rues.

Après négociations avec deux entreprises (SONOLUX et LOIR) la Société LOIR a été retenue pour les illuminations de Noël pour un montant de 12 843.50 €.

Des travaux urgents sur le réseau d'eaux pluviales sont à réaliser :

- Rue des Peupliers (avaloirs + tranchées) 4 250 €
- Rue du Clos St Joseph (pluvial) 7 385 €

- Chemin du Douet 19 507 €
Vote : 23
Pour : 23
A l'unanimité

Deux devis ont été demandés pour l'hydro-curage complet du réseau d'eaux pluviales de la Commune ainsi que la vidange des décanteurs :

- MADELINE : 4 200 €
- STGS : 1 275 €

L'entreprise STGS sera recontactée pour avoir un complément d'informations sur la prestation.

Des travaux urgents ont été réalisés dans la Rue du Clos Saint Joseph, « Nid de poule » face à la sortie du Coisel. Les travaux ont été réalisés par la société Eurovia le 26 Septembre pour un montant de 2 650 €.

Deux bureaux seront refaits à l'étage à la Mairie (peinture, plafond, sol) pour un montant de 7 882.52 € par l'entreprise Guerin

La Société PLAS ECO a été contactée pour la fabrication d'un banc entre deux jardinières « Deauville » sur le parking à l'entrée de l'école primaire. Le devis est de 722 € HT.

Modification de la composition de la commission Environnement – Urbanisme Accessibilité – Travaux – Voirie communale

Les membres de cette commission ont été désignés lors de la réunion du 7 Avril dernier. Elle est actuellement composée de 8 membres.

Considérant le travail à venir quatre membres supplémentaires seraient souhaitables pour renforcer cette commission.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, désigne :

- Monsieur METAIRIE Silvère
- Madame LELOUP Isabelle
- Madame AUDOUARD Fabienne
- Monsieur BARBIER Joël

Création d'une sous-commission pour la révision du POS en PLU

La révision du POS en PLU est un travail long et complexe, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de constituer une sous-commission « PLU » composée des membres suivants :

- Mrs METAIRIE BARBIER LETELLIER FRIMOUT GLINEL, Vice Président, MALAQUIN BON-GLORO et Mmes LELOUP et AUDOUARD

Suite au conseil municipal du 9 Septembre dernier, un appel à marché a été réalisé. Deux cabinets (Giuliani et Landry) ont décliné l'offre, Aménagéo a été retenu pour la somme de 37 116 €.

INFORMATION – COMMUNICATION

Monsieur METAIRIE annonce que la mise en ligne du site internet est prévue le 5 Novembre prochain. Une réunion de présentation en présence du prestataire est prévue ; seront invités : élus, responsables des associations et structures communales et intercommunales selon le cas.

Les associations ainsi que les structures communales ont été sollicitées et continuent de l'être pour apporter le complément de contenu à ce site.

La commission sera prochainement réunie pour préparer le prochain bulletin « St Martin et vous . . . » de décembre 2014.

GESTION DES PERSONNELS

Monsieur METAIRIE informe le conseil que le Comité Technique Paritaire a émis un avis favorable le 14 Octobre dernier concernant les fiches de postes des agents administratifs ainsi que sur la réorganisation des horaires du service administratif.

Les horaires seront modifiés à 36h30 au lieu de 40h. Le nombre de RTT sera de 9 jours et cela en concertation avec les agents.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré : 22 Pour et 1 Abstention, accepte cette modification d'horaire.

Une réorganisation des horaires publics d'ouverture du secrétariat s'en suivra prochainement.

Le temps de travail hebdomadaire pour les agents du service technique sera également revu avec le même objectif d'arriver à une situation de travail plus efficace. Des échanges sur ce sujet ont déjà eu lieu avec les intéressés depuis plusieurs semaines.

Monsieur METAIRIE informe également le conseil de la démission le 22 Septembre dernier, après un mois ½, de Monsieur JAMONT pour « incompatibilité d'humeur » avec l'agent de maîtrise en poste. Cette personne assurait un remplacement et ses compétences d'aménagement en espaces verts intéressaient les élus pour envisager un contrat Emploi Avenir (l'ensemble des conditions étant réunies). Les élus regrettent d'autant plus cette démission.

L'Adjoint Administratif Principal assure le secrétariat en remplacement de l'Attaché actuellement en arrêt de maladie depuis le 16 juin 2014. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de modifier le régime indemnitaire de l'Adjoint Administratif Principal avec un effet rétroactif au 1^{er} Juin 2014 :

- IEMP (Indemnité Exercice des Missions de Préfecture) de 0.60 à 0.80.

SYNDICAT ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE

L'effectif est de 100 élèves.

En musique 69 élèves et 31 élèves en danse.

Les cours de piano et les cours de danse sont en augmentation.

La batterie a augmenté de 4 à 6 élèves.

Le professeur de piano sera remplacé pour congé de maternité.

Programme de fin d'année :

- 6/12 concert de la Campanella
- 12/12 concert de l'harmonie
- 30/6 spectacle de fin d'année.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU COLLEGE

L'effectif à la rentrée est de 700 élèves dont 360 élèves transportés.

Le transport du mercredi après midi avec les bus verts se passe bien.

Les horaires sont bien organisés.

Certains élèves ont posé des problèmes sur trois lignes de transport.

Les parents et les enfants ont été convoqués avec les délégués des communes.

Apparemment les problèmes semblent résolus pour l'instant.

Le panneau de score du gymnase serait remplacé car il ne fonctionne plus depuis de nombreuses années. La Sté BODET a fourni un devis pour l'achat et l'installation d'un nouveau panneau.

SYNDICAT D'EAU POTABLE

Des travaux de mise en conformité ont lieu sur la commune de Rocquancourt.

Un usager a fait une demande de dégrèvement pour une fuite d'eau, le Conseil Syndical a donné un avis favorable.

Une fusion inter-syndicale pour le syndicat d'eau est à l'étude.

DEMATERIALISATION DES AVIS DE L'ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE

Monsieur MOUCHEL informe que les avis de l'Architecte des Bâtiments de France ne seront plus transmis par courrier mais par voie électronique.

SYNDICAT ROUTIER

Le Syndicat est divisé en deux sections correspondantes aux compétences territoriales soit une section Ouest et une section Est avec un vice-président pour chacune.

Suite au retrait de plusieurs communes, la composition a été modifiée de la façon suivante :

- 1 Président
- 1 Vice Président
- 2 Délégués par Commune (2 titulaires et 2 suppléants)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte ces nouveaux statuts.

La délibération du 7 Avril 2014 doit être reprise pour désigner les délégués au Syndicat Routier.

Ont été désignés à l'unanimité :

- Titulaires Mr GLINEL Jean-Pierre et Mr MALAQUIN Jean-Louis
- Suppléants Mr LAÏSSOUB Tony et Mr FRIMOUT Olivier

MODIFICATION DES TARIFS DE LA SALLE JOSEPH REVEL

Afin de s'adapter à la demande de la population, les tarifs de la Salle Joseph Revel sont modifiés comme suit :

- Week-end vendredi samedi dimanche : 340 €
- Week-end samedi dimanche : 286 €
- Journée : 143 €
- Vendredi soir : 85 €
- Vin d'honneur : 49.50 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte les nouveaux tarifs. La délibération du 24 Février 2014 est annulée.

CREATION D'UNE REGIE DE RECETTES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de créer une régie de recettes pour encaisser les locations de la Salle Joseph Revel ainsi que les locations de matériel (tables, vaisselle, etc...)

Les modalités de création seront revues au prochain conseil municipal.

DONNEES CADASTRALES – DECLARATION AUPRES DE LA CNIL

Le CD Rom 2014 concernant les données cadastrales est parvenu en Mairie.
Une déclaration sur internet doit être faite auprès de la CNIL car le cd rom contient des données confidentielles.

TAXE D'AMENAGEMENT

La commission des finances va se réunir pour étudier la taxe d'aménagement.
Ce point sera reporté à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

DEMANDE D'OUVERTURE DE MAGASIN LE DIMANCHE

Monsieur BOURGOUIN, Directeur du magasin Carrefour Market, demande l'autorisation d'ouvrir son magasin tous les dimanches matin de Décembre de 8h30 à 12h30 soit 4 dimanches.

Après discussion sur l'ouverture des 4 dimanches, il est proposé au vote de se positionner sur 2 dimanches, plus proche des fêtes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par :

Pour : 16 voix

Contre : 6 voix

Abstention : 1 voix

Accepte que le magasin soit ouvert que les 21 et 28 Décembre 2014 de 8h30 à 12h30.

Monsieur BOURGOUIN sera avisé de cette décision.

REMBOURSEMENT DE L'OFFICE DU TOURISME

L'Office du Tourisme de Caen a fait parvenir en Mairie un chèque de 261.75 € pour le remboursement d'une somme qui lui a été versée à tort.

En effet, lors du basculement du bordereau de mandat destiné à Office Dépôt, il y a eu un souci informatique au niveau de la Trésorerie de Caen Banlieue Ouest et cette somme a été versée à l'Office du Tourisme.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, demande l'annulation du mandat en cause (mandat n° 530 du 02/06/2014 – Office Dépôt – montant : 261.75 €) afin de procéder à une nouvelle opération pour le règlement de la facture concernée

INFORMATIONS

- Une réunion du Comité de Jumelage Franco-Allemand a eu lieu avec les trois Maires sur le devenir du Comité de Jumelage. Plusieurs personnes du bureau vont déposer leur démission. Un habitant de la commune vient d'être nommé jeune ambassadeur de l'OFAJ et il souhaite participer aux activités du Comité de Jumelage pour entretenir les liens qui existent entre nos communes et Stockstadt. Un coordonnateur sera désigné après l'Assemblée Générale du Comité de Jumelage. Monsieur METAIRIE participe aux réunions concernant l'échange des jeunes.

- Une réunion des correspondants de Défense a eu lieu le 10 Octobre à Colombelles. Plusieurs points ont été abordés :

- Recensement des jeunes

- Opération Bleuets de France

- Entretien des « Monuments aux Morts pour la France » : les communes peuvent recevoir une subvention si elles en font la demande.

- La commission de sécurité a émis un avis favorable pour la Maison de Retraite La Chênaie.

Monsieur BARBIER demande des explications sur certains points :

- Les tarifs de garderie pourraient être éventuellement revus.
Réponse : Monsieur Jean-Louis MALAQUIN n'a pas reçu beaucoup de demandes pour une révision des tarifs.
- Indemnisation du Vice Président à l'école maternelle
Réponse : sujet toujours en cours.
- Référence au discours de Mr DELBRUEL le jour de la fête communale de Saint André concernant les contacts de la Communauté d'Agglomération de Caen-La-Mer avec les Communautés de communes environnantes (article paru dans la presse)
Réponse : aucune information de la part de la CCVO.
- Curage de la mare de Verrières
Réponse : Monsieur Jean-Pierre GLINEL précise que c'est toujours d'actualité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H10.

Le prochain Conseil Municipal est fixé le 25 Novembre 2014 à 20H.